

LA NOUVE

Bulletin de liaison de l'association « Choisey et son Patrimoine »

JANVIER 2018

Numéro: 23

Sommaire

Page 1 : Editorial. Exposition Photos
« Avant–Après »

Page 2 et 3 : Mon quartier:
« Rue d'Amont et d'aval »

Page 4 : Sonnerie « Aux Morts »

EDITORIAL

2018 marquera la fin des célébrations du centenaire de la grande guerre. Pour rendre hommage à nos poilus qui ont donné leurs vies pour que l'on vive dans un monde meilleur, une plaquette sera éditée en leur souvenir. Afin d'enrichir encore plus cette plaquette, si vous possédez des photos de vos ancêtres poilus ou du courrier en provenance du front, c'est avec plaisir que nous les publierons.

Éditée en partenariat avec la Mairie et l'association des Anciens Combattants cette brochure sera disponible lors de la cérémonie du 11 novembre 2018.

Notre exposition « **Avant–Après** » fut un grand succès. Un grand merci aux 200 personnes qui nous ont rendu visite et félicité du travail accompli. Sans notre adhérent Edmond Nondedeu « dit Mommom » notre ancien facteur, avec sa collection personnelle réaliser cette exposition. Il chose assez rare pour un que Dole était une ville de taires (cafés, restaurants) des nouvelles à la famille.

Merci à tous les ad-
municipalité pour le prêt
matériel d'exposition.

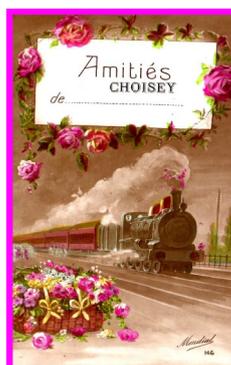
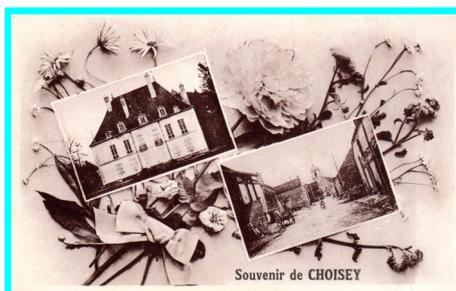


hérents, aux bénévoles pour leurs implications, la de la collection photos et le Grand Dole pour le

Il existe bien d'autres possibilités d'agrémenter une autre exposition, mais cela demande beaucoup de temps et d'énergie. Notre Assemblée Générale aura lieu le **lundi 05 février 2018 à 20H** salle RDC de la mairie, ce sera peut être l'occasion de se rencontrer, de vous compter parmi nous et d'échanger vos idées.

Merci à tous

Le Président: B JEANNIER



AUTRES HISTOIRES ET PARTICULARITES DES RUES D'AMONT ET D'AVALE

- Particularités des maisons

Parmi les caractéristiques d'ailleurs non spécifiques au village, on peut remarquer notamment des linteaux de porte datés, avec parfois un I.H.S. (Jesus Hominum Salvator : Jésus sauveur des hommes) qui partage la date, les siècles se lisant au début, les années à la fin. Parfois une petite croix est posée sur la barre horizontale du H. C'est le cas du linteau de fenêtre du n°31 de la rue d'Amont. L'I.H.S. est fermé dans un médaillon avec probablement les initiales du propriétaire, il est daté de 1602. Un peu plus loin, au n°37, sous l'orveau, le crépissage laisse apparaître le dessus d'une entrée cintrée, en belle pierre rose datée de 1628 avec I.H.S. Le passage n'a pas toujours fait fonction d'orveau, on peut y voir à gauche en entrant une pierre trouée faisant saillie, destinée à recevoir le poteau de maintien de l'ancienne porte. Au n°41, le linteau de pierre daté de 1725 porte les initiales C.L. Le registre B.S.M. de l'époque cite un Claude André Lavrut, et dans les mêmes années une Claudine Lavrut. Elle régissait les biens de la ferme des Ursulines avec son mari Claude Coulon. Devant la même maison, un banc de pierre porte curieusement aussi un I.H.S avec une croix sur le H et une flèche sous la même lettre. Toujours dans la rue d'Amont mais près de l'église au n°15, il faut passer sous l'orveau, admirer une ancienne porte de pierre en plein cintre largement chanfreinée, puis quelques mètres plus loin, à l'angle de la maison, un linteau de porte de cave est daté 1621 avec I.H.S. C'est une pierre de remploi car la maison Garreau est datée 1858. Elle a remplacé deux petites maisons encore existantes sur le grand plan de 1784. Le porche donne accès à un "treige commung" qui contourne le pâté de maisons et débouche près de l'école.

On retrouve ces abréviations dans les clefs de voûte des chapelles de l'église de Choisey. Toujours près de l'église, au n° 7, la maison Métraille était autrefois maison curiale. Dans la petite cour, la façade exposée au levant présente de belles portes et fenêtres chanfreinées, une niche à statue est datée 1606. Dans le hall d'entrée un bel escalier de pierre mène à l'étage. Dans la même rue, autrefois Rue d'Aval, au n° 4, un autre orveau à voûte en berceau donne accès à un autre " treige commun " qui ressort au n°2 sur la rue qui mène au Paquier. Cette ancienne maison de notable a été vraisemblablement au XVIe et XVIIe siècle la maison de justice des officiers de la seigneurie des Falerans-Visemal puis des Bernard D'Authume, tous et successivement seigneurs de Choisey en partie. Le lieu qui jouxtait cette maison appelé tour à tour " Pierre Jolleuse " (1512), Pierre " Joilleuse " (1603), et Pierre Jongleuse jusqu'à la Révolution témoigne avec un brin d'humour grinçant, de la mise aux fers en ce lieu des délinquants. L'article 4 des droits seigneuriaux de Jean-Antoine Bernard D'Authume et Choisey reprend en 1603 la même application des droits de justice que celle de Guyot De Falerans (1536) avec au même lieu-dit un poteau planté avec un carcan de fer pour y attacher et mettre en exposition les contrevenants aux lois du lieu. Ce fief appelé "de La Sauge" relevait de la basse et moyenne justice.

A Choisey les maisons de notables ou de caractère qui ont parfois été la résidence de personnalités de Dole n'ont bien sûr rien de comparable avec celles des hauts dignitaires de l'ancienne capitale de Franche -Comté. Cependant, toutes discrètes qu'elles sont, on peut les reconnaître avec leurs portes et fenêtres à feuillures ou chanfreinées, avec leurs consoles ou corbeaux de pierre qui font saillie sur la façade pour soutenir un petit encorbellement, celui-ci étant destiné à l'exposition d'une statue ou plus simplement à la fixation de quelques cases à pigeons. Ces maisons étaient dotées parfois d'un escalier de pierre intérieur ou extérieur, ou les deux à la fois comme au n°29 de la rue d'Amont qui s'orne d'ailleurs d'une très belle margelle de puits. Ces maisons de maître possèdent souvent une imposante cheminée de pierre pour la cuisine et une cheminée travaillée plus petite en marbre rose de Choisey ou Sampans.

L'âtre au XVIIIe siècle était protégé par une plaque de fonte souvent datée, un peu décorée (chenets et vasques fleuries) et comportant parfois le nom du propriétaire. La plaque était fleurdéliée lorsque le maître des lieux avait rallié la monarchie. C'est le cas de plusieurs habitants de Choisey qui ont ainsi choisi leur camp et imprimé leurs convictions et leur nom dans la fonte.

Les calamités du village-rue

Les maisons de ces deux rues n'ont pas toujours été couvertes de petites tuiles. Pour les plus modestes, jusqu'à la fin XVIe siècle, le toit de chaume était de règle et lorsque le feu se propageait par un grand vent, qu'il vienne du sud ou du nord (la Bise) le village entier pouvait devenir la proie des flammes. En témoigne cette requête des habitants de Choisey à Mr De Vergy gouverneur de Bourgogne en juillet 1567, où il est noté qu'à la fête de monsieur St André (30 novembre), il est advenu un tel "orvale de feug " (1) que la tierce partie du village ainsi que neuf ou dix des meilleures maisons ont été brûlées, et de grandes quantités de vin et queües perdues (2). On comprend toute la vulnérabilité des pièces de vin engrangées au regard de celles mises en caves enterrées.

Dans une autre requête adressée le 18 mars 1579 au comte De Champlitte gouverneur du Comté de Bourgogne, on y apprend que depuis six ans sont advenus au dit lieu " trois orvales de feug et que quasi tout le village a été brûlé ". Et comme un malheur en appelle parfois d'autres, on apprend dans la même lettre que la peste vient de tuer 120 personnes au village. Le texte ajoute " les pauvres laboureurs avaient tous leurs biens en leurs maisons. .. ils sont tellement apauvris que la plupart ont quitté et abandonné le village du dit Choisey ".

Ces deux textes du XVIe siècle illustrent malheureusement ce que les habitants ont pu vivre dans ces deux rues qui traversent le village. Le XVIIe siècle sera pire de pestes et de guerres comme l'a écrit Lucien Ruty, (3) le village note le curé de Choisey Laignier, sera de nouveau entièrement brûlé par les funestes ennemis de France, et devenu désert de 1636 à 1644". Mais l'Histoire ne peut retenir que les grandes calamités; le village au cours des siècles a connu des temps de labeur paisible et de prospérité, et les habitants des deux rues d'Amont et d'Aval ont vécu des moments heureux , voir de fête et surtout des grandes solidarités, ce qui leur a certainement valu leur survie.

- (1) -" Orvale" en Franche- Comté et Bourgogne, calamité naturelle climatique ou autre (inondation, éboulement, incendie)
- (2) - queüe ou quehue : pièce de vin pouvant contenir de 400 à 470 l suivant les régions
- (3) -De Pestes et de Guerres... de Lucien Ruty , France Régions, Edit. Schraag, 1990

CL JEUNIER

31 rue d'Amont .1607.



37 rue d'Amont .1622.



Fronton arrière de la Mairie

LA SONNERIE AUX MORTS

La sonnerie aux morts trouve son origine au 17^e siècle avec les troupes britanniques en campagne en Hollande qui la découvrirent dans une vieille tradition Hollandaise appelée « TAPTOE ». Taptoe était utilisé pour signaler la fin de journée mais aussi pour avertir les sentinelles que l'officier de permanence commençait sa tournée d'inspection des postes de garde.

Une seconde sonnerie appelée « LAST POST » avertissait du retour de l'officier et signalait aux sentinelles qu'elles étaient de faction et devaient redoubler de vigilance.

On adopta cette sonnerie lors des funérailles et des cérémonies militaires. Elle symbolisait non seulement le dernier adieu mais aussi que la vie du soldat était terminée et qu'il pouvait reposer en paix.

L'ORIGINE DE LA SONNERIE FRANCAISE

Interprétée lors des cérémonies officielles et des manifestations patriotiques, la sonnerie aux morts française est encore plus récente et les poilus qui pleuraient leurs copains et leurs frères d'armes ne l'entendirent jamais puisqu'elle fut composée au début des années 30. A son origine se trouve le général Gouraud, gouverneur de la place de Paris, qui rédigea une circulaire le 11 août 1932 dans laquelle il désirait compléter le cérémonial, désormais traditionnel d'une minute de silence par une sonnerie nouvelle dite « Aux Morts ». Il avait été frappé, en assistant à des commémorations américaines et britanniques par l'impact de la sonnerie sur l'assistance. Le général Gouraud demanda au commandant Dupont, chef de musique de la Garde Républicaine de lui soumettre une pareille sonnerie. Le commandant s'inspira de la sonnerie américaine et composa la sonnerie française. Musicalement les deux airs sont similaires mais le français est plus soutenu. La sonnerie « Aux Morts » fut exécutée pour la première fois le 14 juillet 1931 sous l'arc de triomphe en présence d'André Maginot. L'année suivante le ministre de la guerre Paul Boncour félicita le commandant Dupont et rendit réglementaire la sonnerie porteuse de tant d'émotions.

Sources: wikipédia

B Jeannier

DEUX DATES A RETENIR

* Le 21 janvier 2018 à 12 H notre traditionnel « **Repas dansant Musette** » à la salle communale.

Réservation recommandée: Tél: 03 84 79 03 40

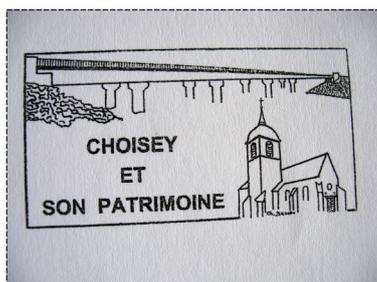
* Le 06 avril 2018 à 20 H salle communale .

Conférence animée par Mr Jean Claude CHARNOZ

« Les vieux métiers forestiers en forêt de Chaux »

(démographie, généalogie, sociologie)

ENTREE GRATUITE



Association « **Choisey et son Patrimoine** » 21, rue d'Amont 39100 Choisey

« choiseyetsonpatrimoine@gmail.

Responsable de publication : **B JEANNIER**

Comité de rédaction: **CL JEUNIER, B JEANNIER, ED NONDEDEU, J KOLSZUT**

Mise en page: **B JEANNIER**

Impression: Proxy Repro Dole

Distribution gratuite